

13e ASSEMBLEE GENERALE (EXTRAORDINAIRE)

GENEVE, SUISSE - AVRIL 1977

Résolution No 429

Il est décidé: "que les délégués emportent le document 'Membres et finances' (document **GA.77/6** et), après avoir consulté leurs propres organes directeurs, font rapport au Conseil d'ici le 1 octobre 1977; ces rapports devraient tenir compte de la discussion **sur** les cotisations ■progressives et de la suggestion de création d'un fonds de capitaux "